

L'Isle Infos

MAGAZINE D'INFORMATION DES SPANIACIENS | N° 15 | MAR - AVR 2023



VIE CULTURELLE

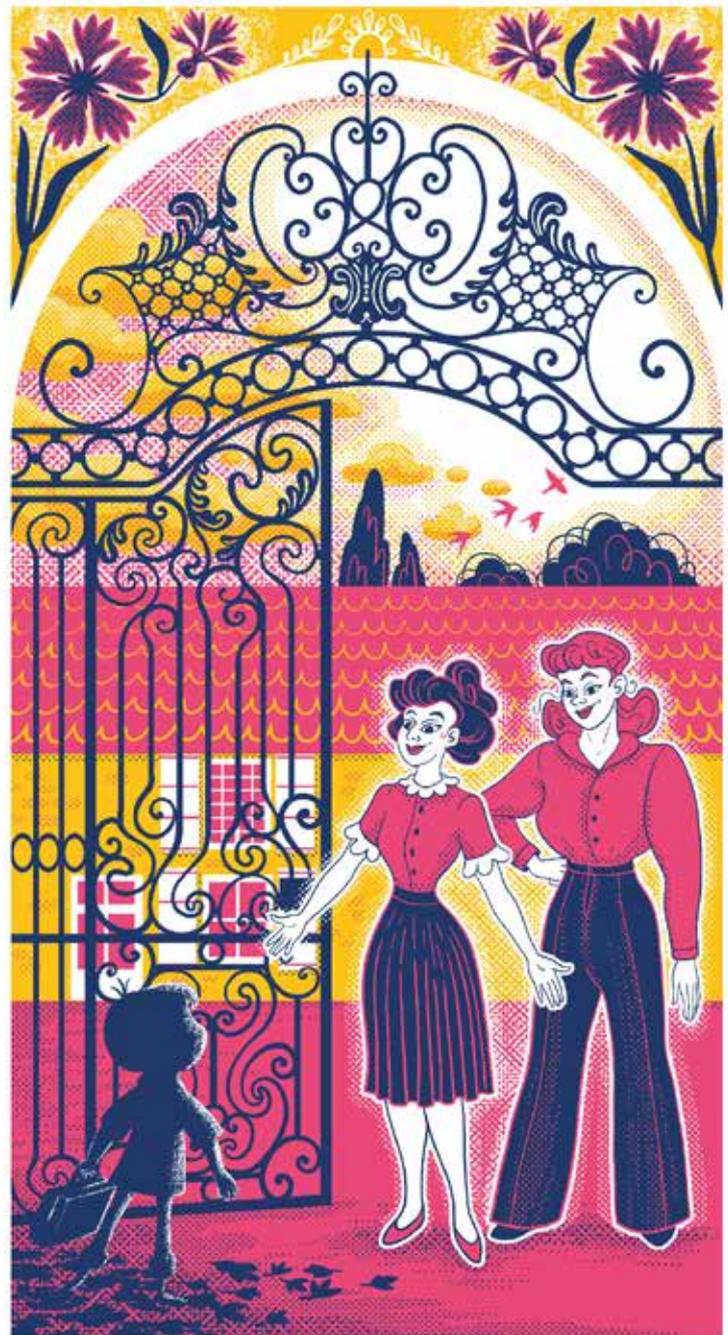
**LA GRILLE DES
MÉRIGOTS BIENTÔT
RENDUE AUX
HABITANTS**

ENVIRONNEMENT

**AMÉNAGEMENT DE LA
PLACE BLANCHE :
RÉUNION PUBLIQUE
LE 3 MARS**

VIE MUNICIPALE

**ANCIENNE ÉCOLE
CHAUMONTET :
QUELS PROJETS ?**



© Laure Fatus

SOMMAIRE



L'ancienne école Chaumontet (page 5).

04 VIE MUNICIPALE

- 3 QUESTIONS À | Cédric Banizette
- Les vœux aux agents
- Les Conseils de Quartier et le Budget Participatif
- Ancienne école Chaumontet : quels projets ?

06 VIE SCOLAIRE

- Les travaux de Rataouille ont débuté
- Inscriptions scolaires et périscolaires 2023-2024

07 VIE SOCIALE

- PORTRAIT | Noël Boussaha
- L'ESPACE VICTOR HUGO

10 VIE CULTURELLE

- LES MANIFESTATIONS
- LA MÉDIATHÈQUE

13 ENVIRONNEMENT

- GESTES ÉCOCITOYENS
- Aménagement de la Place Blanche : réunion publique le 3 mars
- LES BRÈVES

16 VIE CITOYENNE

- Mise en place d'un Service Emploi Formation
- Le Permis de Louer : contre l'habitat indigne
- Sécheresse 2016 : la commune obtient gain de cause face à l'Etat
- LES BRÈVES

18 SÉCURITÉ

- Contrôles de vitesse
- LES BRÈVES

19 VIE ASSOCIATIVE

- APE • FCL • Tennis Club • Les Randonneurs de l'Angoumois

21 DERNIÈRE MINUTE

- Vous souhaitez ouvrir un commerce ?

22 EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

23 AGENDA



Le 29 avril 2023, une belle occasion entre amis ou en famille de cheminer au gré d'une balade et visiter le patrimoine de la commune, avec des pauses de dégustation des commerces spaniaciens (page 9).



Visites du Planétarium emprunté auprès de L'Espace Mendès France de Poitiers : du 21 au 24 mars 2023 (page 12).

ÉDITO



« Quand l'orage gronde à l'extérieur, il est bon de se donner des raisons d'espérer en se recentrant sur le local. Nous espérons vous retrouver sur les événements festifs et culturels que nous organisons, ainsi que dans nos instances participatives. »

L'Isle Infos

Magazine d'information des Spaniaciens
n° 15 | MAR - AVR 2023

Édité par la Mairie de L'Isle d'Espagnac
Place François Mitterrand
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél. : 05 45 38 62 00
mairie@mairie-lisledespagnac.fr
www.lisledespagnac.fr

Directeur de la publication :

Michel Issard

Photos et illustrations :

Philippe Mazère, Alain Burlier, services
Mairie, Pixabay, Freepik

Rédaction :

Commission Communication

Conception graphique et maquette :

Service Communication

Impression :

Imprimerie Valantin
Imprimé à 2950 exemplaires
sur papier certifié PEFC 100%

Dépôt légal :

en cours

Il plane sur ce premier trimestre 2023 une atmosphère lourde et pleine d'inquiétudes qui pèse sur le moral de nos concitoyens. Intensification et menaces d'extension du conflit en Ukraine, ambiance politique délétère illustrée par le triste débat sur la réforme des retraites, difficultés économiques, crise de l'énergie... Notre commune n'échappe pas aux intempéries, avec notamment un budget 2023 qui s'avère bien difficile à monter. Les mesures gouvernementales, la hausse des prix de l'énergie, ont fortement impacté le résultat de l'exercice 2022 et réduit des marges de manœuvre déjà quelque peu étroites.

Les attentes de nos concitoyens en termes de sécurité, d'accessibilité, d'aménagement n'ont quant à elles pas diminué ; elles se sont même exprimées avec davantage de force au travers des outils de participation que nous avons voulu mettre en place : budget participatif, conseils de quartier, réunions de rues... En 2022, ce sont 250 000 € de travaux qui ont été engagés à la suite de ces concertations avec les habitants. Désormais, nous devons expliquer qu'il nous faut étaler, différer nos projets d'investissements, y compris sur plusieurs exercices, donc plusieurs années.

Pour autant, je ne veux pas ajouter à la morosité ambiante. Il nous faut regarder les bonnes nouvelles, les projets qui avancent.

Tout d'abord, je voudrais saluer le SIVU Enfance- Jeunesse, avec lequel nous avons eu des discussions parfois franches. Nous avons depuis le début du mandat réclamé que soient prises des mesures propres à freiner l'inflation incessante de la participation financière de notre commune. Nous avons été enfin entendus : grâce au travail remarquable mené par le bureau et la direction du SIVU, pour la première fois depuis sa création en 2005, la participation des communes n'augmentera pas, et va même diminuer.

Le projet de réhabilitation de la Place Blanche se poursuit. Le devenir de l'ancienne école Chaumontet se dessine avec un espoir à court terme de voir s'améliorer l'offre de soins offerte aux Spaniaciens. L'extension du restaurant scolaire Le Cormier va se finaliser dans le premier semestre. Et puis, parce qu'il ne faut pas négliger le patrimoine légué par les anciens, la grille des Mérigots va être restaurée, sans doute à peu de frais grâce au travail remarquable de recherche de financements mené par Jean- Christophe Pèbre et Pierre-Yves Gergaud, Maires adjoints, avec nos services.

Quand l'orage gronde à l'extérieur, il est bon de se donner des raisons d'espérer en se recentrant sur le local. Nous espérons vous retrouver sur tous les événements festifs et culturels que nous organisons, ainsi que dans nos instances participatives.

Michel ISSARD, Maire de L'Isle d'Espagnac

3 QUESTIONS À ... CÉDRIC BANIZETTE

ÉLU MAJORITAIRE - COMMISSION URBANISME



L'Isle Infos : Pouvez-vous vous présenter ?

Cédric BANIZETTE : J'ai 37 ans, je suis Spaniacien depuis toujours et je suis en couple avec une femme formidable ! Je travaille au Musée d'Angoulême. Auparavant, j'étais au service Propreté Urbaine de la ville d'Angoulême, ce qui m'a apporté une expérience par rapport à nos services techniques. Je nourris une passion pour tout ce qui est culture asiatique, je suis notamment fan de mangas, de jeux vidéo aussi, mais un peu moins en prenant de l'âge ! J'ai cofondé l'association « Dans les Pas d'Hermès » qui regroupe des guides-conférenciers qui peuvent proposer des visites guidées dans des châteaux, des églises... On envisage d'ailleurs d'en programmer une prochainement dans l'église Saint Michel de L'Isle d'Espagnac. Je suis entré dans l'équipe « Vous et

Nous, demain » quand Michel Issard m'a contacté. Ma mère a toujours été impliquée dans la vie spaniacienne, elle m'en a donné le goût. J'ai été convaincu par le titre de notre campagne, « L'Humain plutôt que l'Urbain », qui m'a beaucoup parlé.

L'Isle Infos : Quelles sont vos attributions ?

C.B. : Je siége dans la commission Urbanisme, et comme auparavant j'avais aussi travaillé au Département, j'ai une petite expérience dans ce domaine. J'ai donné également un coup de main à la commission Culture, notamment pour mettre en place une de nos premières expositions, sur les Fables de La Fontaine. J'ai aussi un goût pour l'écologie, sujet sur lequel j'échange régulièrement avec Philippe Mazère, Maire adjoint à l'Environnement.

L'Isle Infos :

Quels sont les projets que vous souhaitez développer ?

C.B. : Je pense évidemment au projet de réhabilitation de la Place Blanche, car comme je l'ai connue tout petit, j'ai hâte d'en voir l'évolution. J'aimerais également, en m'appuyant sur mes contacts, impulser une nouvelle exposition à la médiathèque. J'ai à cœur de voir également l'évolution de l'avenue de la République, car c'est une demande récurrente des habitants ; il me tarde de voir ce que ça va donner, avec les passages piétons aménagés, protégés et éclairés. Je sais qu'il y a une forte attente sur ce sujet.

LES VŒUX AUX AGENTS

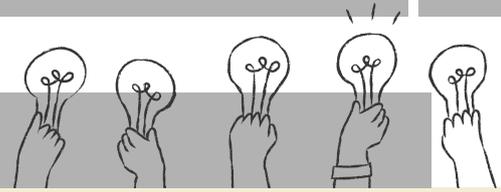


Le 11 janvier 2023, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux aux agents de la collectivité. Entouré d'une bonne partie de son équipe municipale, le Maire, Michel Issard

a retracé les faits marquants de l'année et annoncé les projets de 2023. La cérémonie a été l'occasion de distinguer certains agents pour leur fidélité et leur engagement

au sein de notre collectivité. **Eva Fattori** (service espaces verts) a reçu la médaille d'argent pour ses 20 ans de service. **Régis Etienne** (parc automobile et festivités) a reçu la médaille vermeil pour 30 ans de service. **Isabelle Hillairet** (ATSEM) a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service. **Sylviane Bizet** (état civil et cimetière) a reçu la médaille vermeil pour 30 ans de service.

L'assemblée a également fêté les jeunes retraités : **Catherine Dudka** (secrétariat CCAS), **Martine Caillaud** (agent d'animation), **Jean Michel Madigout** (services techniques) et **Frédéric Suau-Balester** (éducateur sportif) ont été remerciés pour leur carrière.



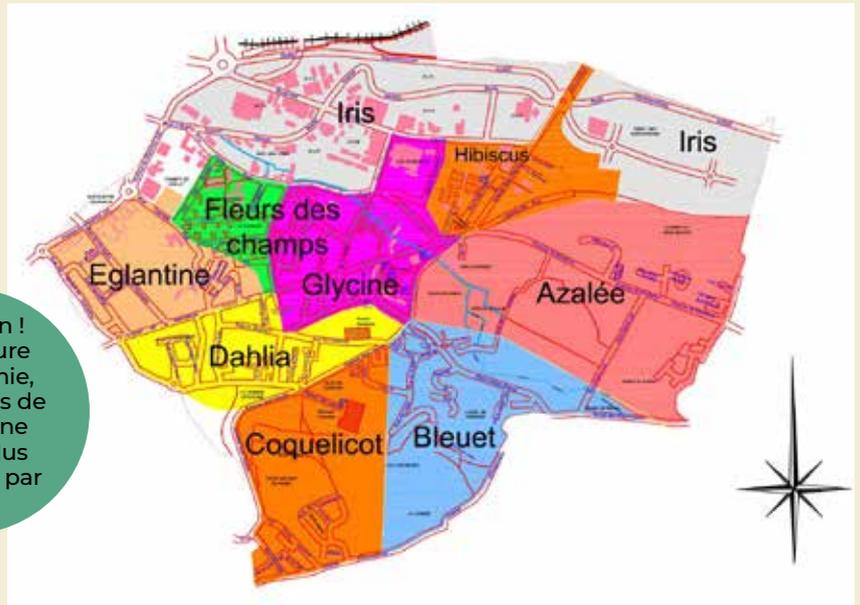
LES CONSEILS DE QUARTIER

CALENDRIER DES PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

Toujours le jeudi à la Mairie à 19h :

- Glycine / Hibiscus : **2 mars**
- Azalée : **9 mars**
- Églantine : **16 mars**
- Coquelicot : **23 mars**
- Dahlia : **30 mars**
- TOUS LES QUARTIERS : **1er juin**

Attention !
Par mesure d'économie, les conseils de quartier ne seront plus annoncés par flyers



CALENDRIER DU BUDGET PARTICIPATIF (BP)



1. janvier
FORMULAIRE BP
dans L'Isle Infos 14



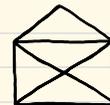
2. février-mars
COLLECTE DES IDÉES
lors des Conseils de quartier



3. avril-mai
ÉTUDE DE
RECEVABILITÉ
DES PROJETS
et publication
dans L'Isle Infos 16



4. 31 mai
DATE LIMITE DE VOTE
par correspondance
ou dépôt à la Mairie



5. 1er juin
DÉPOUILLEMENT



6. fin juin
ANNONCE DES
PROJETS RETENUS

CHAUMONTET : QUELS PROJETS ?

L'école maternelle Chaumontet a déménagé à l'été 2022 dans ses nouveaux locaux du groupe scolaire Le Cormier. Toutefois, le restaurant scolaire continue d'être utilisé par les élèves, en attendant la fin des travaux d'agrandissement de Ratatouille, le restaurant scolaire du Cormier.

À l'été 2023, l'école Chaumontet sera donc totalement désaffectée. La municipalité réfléchit depuis de longs mois à la nouvelle vocation de cette ancienne école. **Plusieurs projets sont à l'étude**, à des degrés plus ou moins avancés.

La **Police Municipale**, très à l'étroit dans son local actuel, sera installée dans l'ancienne cuisine du restaurant scolaire. La salle de restauration pourra

être transformée en salle associative.

La salle de psychomotricité deviendra une **salle dédiée aux activités sportives** type judo pour les écoles et associations.

Nous sommes en pourparlers très avancés avec **le cabinet médical et le Pôle Santé** de L'Isle d'Espagnac pour la transformation d'un espace de 150 m² en une annexe qui comprendrait deux bureaux pour médecins, une salle dédiée aux soins non programmés, salle d'attente, salle de réunion et secrétariat.

Ce projet devrait permettre l'installation de nouveaux médecins dans notre commune qui en a bien besoin. Les travaux nécessaires

seraient réalisés en régie, c'est-à-dire par nos services techniques.



L'ancienne école Chaumontet

Enfin, une **micro-crèche** nous a contactés et souhaite s'installer sur un espace de 300 m² pour y accueillir 12 berceaux.

Ces deux derniers projets se concrétiseraient sous la forme de locations.



LES TRAVAUX DE RATATOUILLE ONT DÉBUTÉ

Le chantier devrait être achevé pour la rentrée 2023.

Le restaurant du groupe scolaire Le Cormier, Ratatouille, a été initialement prévu trop exigü pour accueillir les élèves de l'école maternelle et ceux de l'école élémentaire. La municipalité a décidé de l'agrandir afin de leur offrir un espace de restauration plus adapté. **Une extension de 80 m² va donc être construite pour un coût de 210 000 €.**



Les travaux de terrassement ont débuté mi janvier 2023, effectués par nos services techniques. Le chantier devrait être achevé pour la rentrée 2023. Durant cette année scolaire, une partie des élèves continuent donc à utiliser le restaurant scolaire de l'ancienne école Chaumontet.



**RENTÉE SCOLAIRE
SEPTEMBRE 2023**

Inscriptions scolaires et périscolaires

**DU 27 FÉVRIER
AU 30 AVRIL**

ENFANTS CONCERNÉS :

Scolaire :

1. Enfants nés en 2020 entrant en Petite Section (PS)
2. Enfants entrant en Cours Préparatoire (CP)
3. Nouveaux arrivants sur la commune
4. Enfants habitant hors commune (dérogation scolaire)

Périscolaire : tous les enfants fréquentant l'accueil périscolaire du matin, du midi avec repas et/ ou du soir.

COMMENT S'INSCRIRE :

OPTION A

En ligne sur www.lisledespagnac.fr
 ►► Vos Démarches ►► Portail Famille
 (sauf pour dérogation scolaire)

OPTION B

Les dossiers peuvent aussi être retirés en Mairie ou téléchargés sur www.lisledespagnac.fr et retournés :

- par voie postale à Mairie ;
- directement à l'accueil de la Mairie ;
- ou par mail à : education@mairie-lisledespagnac.fr

☎ **05 45 38 62 00**
06 47 40 19 39

NOËL BOUSSAHA, HOMME DE CONVICTIONS

« Heureux de vivre et de travailler à L'Isle d'Espagnac ! »

Après avoir pas mal bourlingué, Noël Boussaha a décidé voilà sept ans de poser ses valises dans notre commune. Cet habitant des Écasseaux, aujourd'hui rédacteur web, a connu un parcours original.

Né à Rennes, ce fils d'immigrés algériens a toujours baigné dans une double culture : « *Mon père y tenait* », souligne-t-il. « *Cela m'a amené à me sentir pleinement Français tout en étant fier de mes origines* ». Après une scolarité au collège de La Couronne, un bac langues obtenu à Guez de Balzac, le jeune Noël se lance dans des études d'histoire. Licence en poche, il sera un temps animateur à



Soyaux et assistant d'éducation, avant de changer de vie en 2009 : « *J'ai décidé de partir en Algérie, contre l'avis de mes amis qui se demandaient ce que j'allais faire là-bas* ». Aux confins du Sahara, il trouve un travail de traducteur dans une ville pétrolière, tout en revenant régulièrement en France où sa fille est restée.

Mais la passion de la politique qui l'a saisi dès 2006 ne le quitte pas : Noël Boussaha s'engage au RCD, parti algérien d'opposition de gauche qui milite pour une République laïque. Il en sera membre du Conseil National durant onze ans et tentera même de se présenter aux élections législatives ; mais les autorités trouveront le moyen d'invalider sa candidature.

2010, c'est l'époque des printemps arabes, qui fait souffler un vent d'espoir sur tous ceux qui, en Algérie, espèrent une démocratisation. Mais le pouvoir en place tient bon, la rue est muselée, comme Noël peut le constater lors des manifestations de janvier 2011.

Il trouve alors sa voie dans le journalisme : il fait ses premières armes à Dziri Magazine, un mensuel. Puis il intègre El Watan, le plus grand quotidien francophone algérien. Pour ce titre prestigieux, il effectuera nombre de reportages remarquables, sur des sujets brûlants, que ce soit à la frontière algéro-marocaine ou auprès des réfugiés et des exilés.

2015, il revient en France avec son épouse pour se rapprocher de sa fille, devient web rédacteur. La passion de la politique et ses convictions l'amènent à se présenter comme suppléant aux élections départementales de 2021.

Et soucieux « *de partage et de vivre ensemble* », il co-fonde l'association *Main dans la Main* : « *Cela consiste à récupérer auprès des boulangeries les invendus de pain, viennoiseries et sandwiches, pour les distribuer à des associations humanitaires ou à des personnes démunies dans la rue* ». Son association entend également proposer une aide aux démarches administratives, du soutien scolaire et organiser des événements comme des conférences.

De l'Algérie à la France, Noël Boussaha demeure un homme aux convictions humanistes profondément ancrées.

www.mdlm.org



Facebook : Main dans la Main MDLM

Reportage France 3 : youtu.be/i3lpcAzSAX8

DANS LE
RÉTROVISEUR...

LA COURSE EN COULEURS



Dimanche 4 décembre 2022, a eu lieu la course en couleurs (Run Color) au profit du Téléthon et organisée par l'association *Au Fil des femmes* en partenariat avec la Mairie de L'Isle d'Espagnac. Le départ et l'arrivée étaient situés à l'entrée du Bois Boutin. Les 180 personnes inscrites ont pu parcourir à pied 2.5 km ou 5 km sans chrono, sans pression, bref, totalement libre ! Et à certaines étapes du parcours, les bénévoles présents sur le circuit vous enduisent de la tête au pied de poudre de couleurs. Cette matinée a permis de récolter la somme de 1480 € reversée au Téléthon.

ANIMATIONS DE NOËL



Pour les vacances de Noël, enfants et parents se sont réunis à l'Espace Victor Hugo pour réaliser des décorations de Noël à accrocher dans le sapin, et aussi à l'Espace Carat pour escalader, sauter, dévaler, ramper sur les structures gonflables du Ludopark ! Ces deux après-midi festifs ont été proposés par la commission Action Sociale et Solidarité de la Mairie de L'Isle d'Espagnac, à tous les enfants de la commune. Et le 17 décembre 2022, toute la journée, a eu lieu le marché de Noël dans le centre bourg avec une vingtaine d'exposants.

DISTRIBUTION DE CHOCOLATS DANS
LES MAISONS DE RETRAITE

Monsieur le Maire et son équipe chargée de l'Action Sociale ont rendu visite à tous les résidents de nos 3 « Ehpad » (Les Pivoines, La Source et les Écureuils) afin de présenter leurs vœux pour l'année 2023.

Ces moments conviviaux se sont déroulés autour d'une galette et d'un verre de cidre, et l'équipe municipale en a profité pour distribuer à chacun, un sachet de chocolats bien apprécié par les résidents.

À VENIR !

ATELIER « ÉCOGESTES » ET « APPARTEMENT TÉMOIN »



Solidarité EDF a proposé, vendredi 20 janvier 2023, dans le cadre de la prévention un atelier ludique sur les écogestes.

Nous avons accueilli plus de 20 personnes à la Mairie qui ont appris sous la forme de quizz, des astuces pour réduire le montant des factures d'électricité, de gaz et d'eau.

Les gagnants de ce quizz ont pu repartir avec quelques cadeaux offerts par EDF (thermomètre, ampoules basse consommation...)

Dans la continuité de cette action, nous vous invitons à venir découvrir notre « appartement témoin » :

Lundi 6 mars 2023 de 14h à 16h aux Écasseaux

À cette occasion, le service Énergie d'Omega proposera un atelier avec un quizz et un jeu des erreurs pour permettre de réaliser, par des gestes simples, des économies précieuses pour le budget et une utilisation rationnelle de l'énergie.

Inscriptions obligatoires à l'Espace Victor Hugo au 05 45 68 33 17.



Randonnée gourmande

SAMEDI
29 AVRIL
2023

17h

DÉPART : PARKING J. MOULIN
PAUSES DÉGUSTATION DES
COMMERCES SPANIACIENS
SUR ENVIRON 5 KM

/ ORGANISATION / LA MAIRIE EN PARTENARIAT AVEC LE FCL ET LES RANDONNEURS DE L'ANGOUMOIS
/ TARIFS / 10 € +13 ANS / 5 € 8-12 ANS / GRATUIT -8 ANS
/ INSCRIPTIONS / AVANT LE VENDREDI 14 AVRIL 2023 AU 05 45 68 33 17
OUVERT À TOUS, MÊME AUX POUSETTES !

Brocante



/ EMPLACEMENT / 2 € LE MÈTRE LINÉAIRE
/ BUVETTE / PAR L'ASSOCIATION « OSE NEUROFIBROMATOSE »
/ INSCRIPTIONS / AVANT LE VENDREDI 5 MAI 2023
À L'ESPACE VICTOR HUGO AU 05 45 68 33 17
OUVERT À TOUS, SAUF AUX PROFESSIONNELS

DANS LE RÉTROVISEUR...

L'EXPOSITION « PROMENADE DANS LES CONTES »



Entre le 10 janvier et le 4 mars derniers à la Médiathèque municipale, les tableaux **mis en scène autour de quelques contes classiques de Charles Perrault et des frères Grimm** ont été appréciés tant par les enfants des écoles de la commune que par les nombreux visiteurs.



Le Petit Chaperon Rouge, Le Chat Botté, Boucle d'or et les trois ours, Hänsel et Gretel ont été représentés de manière remarquable, «avec peu de moyens et beaucoup d'imagination » selon Jean-Christophe Pèbre, Maire adjoint à la Culture et à l'Éducation.



La compagnie *Arc-en-ciel* a prêté les habits du prince et de la princesse de **la Belle et la Bête**. Le vernissage a eu lieu le 24 janvier.



Et le 24 février, les scolaires ont assisté au spectacle de Monia Lyorit « Au gré du chemin... contes de Grimm ». Lors de cet après-midi, le palmarès du **concours de réalisation de boîtes à conte(s)** a été dévoilé.

À VENIR !

DEUX CONCERTS À L'ÉGLISE

Le chant du silence

Dimanche 19 février 2023, c'est dans un silence presque religieux que les membres de l'ensemble YOD ont interprété des chants grégoriens, transportant les 90 spectateurs présents, au Moyen Âge. Le magnifique écrin formé par l'église Saint Michel a entendu résonner des voix pures se mariant parfaitement entre elles, et créant une atmosphère empreinte de spiritualité. La Municipalité tient à remercier le diocèse, et plus particulièrement le père Laurent Maurin et Madame Caze, pour leur soutien à ce projet et leur enthousiasme.



L'ensemble YOD le 19 février dernier.

PIÈCE DE THÉÂTRE « TREIZE À TABLE » PAR LA COMPAGNIE LE MANTEAU D'ARLEQUIN

Dimanche 25 mars 2023

20h30 | Espace Georges Brassens

Entrée : 6€ / Gratuit jusqu'à 10 ans

☎ 05 45 38 62 08

Treize à table porte malheur... C'est à partir de cette vieille superstition que Marc-Gilbert SAUVAJON nous propose une comédie dont la composition à tout d'un grand classique ! La pièce se déroule en temps réel, entre 22 heures et minuit un soir de Noël. Nous sommes dans un salon bourgeois du boulevard Saint Germain. Madeleine, la maîtresse de maison, n'a qu'une obsession : ne pas asseoir treize personnes à sa table de réveillon. Le champagne coule à flot, les répliques pétillent elles aussi...



La Compagnie Le Manteau d'Arlequin



Les Cordes Buissonnières le 29 janvier dernier.

LA GRILLE DITE « DES MÉRIGOTS » BIENTÔT RENDUE AUX HABITANTS



Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro le bulletin de don pour la restauration de la grille des Méricots

À VENIR !

Petites Oreilles
en Jojolette

Du 3 au 15 avril 2023

Exposition « Les petites formes » pour les 0-3 ans, conçue par l'illustratrice Anne Crahay. Des doudous géants tout droit sortis des albums, des modules ludiques pour dessiner en grand, raconter des histoires et jouer avec les formes...



MOIS DE L'ESPACE : OBJECTIF LA LUNE

Du 20 mars au 22 avril 2023, une double exposition spatiale vous est proposée : Monsieur Gérard Parthonnaud présente une **installation de Playmobil** sur le thème de la conquête spatiale d'une part ; d'autre part, une **exposition d'astrophotographies** animée notamment de deux séances scolaires par Rémi Meunier Fontaine.

Du 21 au 24 mars 2023, 6 classes profiteront d'une visite animée du **Planétarium** emprunté auprès de L'Espace Mendès France de Poitiers.

Le samedi 25 mars 2023 à 10h est programmé un **café-débat autour des actualités spatiales**. Pour plus d'informations, nous contacter au 05 45 38 62 03.

ATELIERS « CURIOZ DE PRINTEMPS »

En partenariat avec l'Espace Mendès France de Poitiers, proposition de participer à des **ateliers de vulgarisation scientifique** dont les inscriptions se réalisent en ligne sur le site de l'EMF : emf.fr/billetterie/

Lundi 17 avril 2023

10h30 : Le petit train des planètes (pour les 4-7 ans)

14h15 : Flash sur la lumière (pour les 8-14 ans)

Mardi 18 avril 2023

10h30 : Les engrenages ça roule ! (pour les 4-7 ans)

14h15 : Au fil des planètes (pour les 8-14 ans)

Jeudi 20 avril 2023

10h30 : La magie des bulles de savon (pour les 4-7 ans)

14h15 : Mon premier cerf-volant (pour les 8-12 ans)

FRONTIÈRES



25^e PRINTEMPS DES POÈTES 11-27 MARS 2023

Soutenu par



Jeudi 9 mars 2023

Rendez-vous à 18h30 pour partager un moment de poésie à la Médiathèque.

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : ON COMMENCE MAINTENANT !

Le 1er janvier 2024, les déchets alimentaires ne pourront plus être mélangés aux ordures ménagères dans vos bacs ou vos sacs noirs.

Pourquoi les trier ?

- ▶ Éviter la mise en décharge des déchets valorisables dont la dégradation entraîne l'émission de méthane dans l'atmosphère, un gaz à fort impact sur le réchauffement climatique.
- ▶ Limiter les coûts de collecte, de transport et de traitement des déchets.

Comment les trier ?

En 2023, GrandAngoulême met à votre disposition de nouveaux outils qui vous aideront à préparer ce changement : composteurs, ouverture de sites publics de compostage ou encore implantation de bornes pour le tri des déchets alimentaires dits « critiques » (restes de repas, viande, poisson, yaourts périmés... même emballés !).

Ces bornes sont ouvertes à tous et ce quel que soit votre type de logement (habitat individuel ou collectif). Les professionnels, quant à eux, doivent s'organiser avec des filières professionnelles.

Pour accéder à ces bornes, un badge est nécessaire. **Venez récupérer votre badge et votre bioseau marron ou encore un composteur de jardin si vous le souhaitez. C'est gratuit !**

Retrouvez toutes les informations relatives au tri des déchets alimentaires sur : www.pluspropremaville.fr

Parce que chaque geste compte !

Comment récupérer vos équipements ?

Le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême sera présent dans la commune pour assurer la distribution et fournir des explications sur ce dispositif aux dates ci-dessous. Se munir impérativement d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

**DISTRIBUTION DE MATÉRIEL
S'ÉQUIPER AVEC LE SOUTIEN
DE GRANDANGOULÊME**

GRATUIT

**DU JEUDI 2 MARS AU VENDREDI 3 MARS
DU LUNDI 6 MARS AU VENDREDI 10 MARS
DE 14 H 30 À 20 H
ESPACE GEORGES BRASSENS - L'ISLE D'ESPAGNAC**

J'AGIS pour réduire Grand Angoulême

N°Vert 800 77 99 20 www.pluspropremaville.fr facebook.com/pluspropremaville16

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

**COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !**

Dengue, chikungunya, zika
PROTÉGEONS-NOUS !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. **C'est là qu'il faut agir...**
PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

LES BRÈVES



RAPPEL

Veillez respecter les jours et les heures de sortie et de rentrée de vos bacs jaunes et noirs. Retrouvez toutes les informations sur www.pluspropremaville.fr



RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La commune propose le ramassage des déchets verts pour les particuliers ne pouvant eux-mêmes les évacuer vers la déchetterie (personnes âgées, à mobilité réduite, dépourvues de véhicules...). Pour optimiser cette collecte, les déchets verts doivent être regroupés en sacs, si possible biodégradables, ou fagots, devant le domicile. Le volume ne doit pas dépasser 1 m³.

Dates des prochaines campagnes :

le lundi **13 mars 2023**
le lundi **17 avril 2023**

Rappel de la procédure :

Un contact doit être pris au préalable auprès des services techniques. L'agent vérifiera que vous êtes éligible au dispositif et planifiera un rendez-vous.

☎ 05 45 69 04 79

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi

LABEL « VILLES ET VILLAGE FLEURIS »

Le service création est à pied d'œuvre !

Nous travaillons sur de nombreux projets liés à l'aménagement et l'environnement sur différents quartiers. Nous espérons que notre travail sera reconnu pour la **proposition d'une troisième fleur**, lors de la visite du jury cette année. Les critères principaux à réaliser ou à conforter concernent :

- ▶ **Le patrimoine végétal** (arbres, fleurissement...)
- ▶ **La gestion environnementale** (gestion de l'eau, des déchets verts...)
- ▶ **La qualité de l'espace public** (mobiliers urbains, propreté...)
- ▶ **L'analyse par l'espace** (entrée de commune, parcs et jardins...)



Entrée de commune

Retrouvez tous les critères sur www.villes-et-villages-fleuris.com





Rencontre sur place avec les concepteurs paysagistes en décembre 2022.

PROJET PLACE BLANCHE : RENDEZ-VOUS LE 3 MARS

Le projet d'aménagement de la Place Blanche poursuit son petit bonhomme de chemin, toujours en lien avec les habitants, dans une démarche de co-construction. Le 22 novembre dernier, le cabinet paysagiste « CLAP » a présenté sa méthode de travail. Son **étude préliminaire** sera présentée aux Spaniaciens lors d'une réunion publique : **le vendredi 3 mars 2023 à 18h à l'Espace Georges Brassens**. Venez nombreux participer à l'élaboration de ce projet d'aménagement !

PLANTATION

Rappelez-vous, dans L'Isle Infos 13 (NOV-DEC 2022), nous vous informions de la plantation de 29 arbres. Pour continuer dans cet élan et contribuer à diversifier et renouveler les massifs, nous avons planté récemment des arbustes et des vivaces sur différents sites.

Aux Écasseaux : les végétaux joueront de leurs couleurs et faciliteront l'entretien de talus.

Impasse du chêne vert : le nuage vert de Céanothes sera le reflet du ciel bleu d'avril à juillet.

Impasses des charmilles et de Mativo : les fleurs seront de mise sur les saisons.

Bd Marguerite de Valois : les persistants donneront un nouveau dynamisme à ce boulevard.

TAILLE

Nos équipes poursuivent notre plan de gestion en préservant au maximum la silhouette des arbres et arbustes sur un principe de taille douce, de recépage ou d'alignement. Nous nous efforçons de diminuer les interventions trop importantes occasionnant une fragilité pour le végétal.

PAILLAGE

La taille de végétaux nous a permis de générer du paillage *eco-friendly*. En plus de limiter l'évapotranspiration des sols et l'arrosage, il permet de limiter les adventices dans les massifs et au pied des arbres tout en restituant de la matière organique. Mais pas seulement ! C'est avec plaisir que nous avons découvert des **scarabées rhinocéros** dans notre paillis, nous serons particulièrement attentifs et sensibles à la préservation de cette espèce. Nous vous laissons imaginer des constructions « d'hôtels » pour ces coléoptères dans nos futurs projets.



MISE EN PLACE D'UN SERVICE EMPLOI FORMATION

Ce service continuera de proposer un accompagnement personnalisé et de proximité aux démarches de recherches d'emploi et de formation pour tous les résidents de L'Isle d'Espagnac.

L'action du PLIE - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, qui a démarré en 2003 à la Mairie de L'Isle d'Espagnac, s'est achevée le 31 décembre 2022. Près de 2000 personnes en recherche d'emploi résidant sur une des communes de l'est et du nord-est de Grand Angoulême en ont bénéficié, et nombreux sont les résidents de L'Isle d'Espagnac qui, grâce au PLIE, ont trouvé un emploi ou une formation.

Sur l'action 2021/2022, 41 % des participants rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle ont pu accéder à l'emploi durable ou à une formation qualifiante.

Si le départ en retraite de l'animatrice locale d'insertion en 2023 n'a pas permis le renouvellement de l'action PLIE, un Service Emploi à destination des personnes qui rencontrent des difficultés dans leur insertion professionnelle est maintenu à compter du 1er janvier 2023.

Ce service continuera de proposer un accompagnement personnalisé et de proximité aux démarches de recherches d'emploi et de formation pour tous les résidents de L'Isle d'Espagnac en recherche d'emploi : aide à la sélection d'offres d'emploi, aux télé-candidatures, à la réalisation d'un CV, à la rédaction d'une lettre de candidature...

L'Espace Public Numérique, situé dans les locaux du service CCAS à la Mairie, propose un accès gratuit à l'informatique et à l'Internet (sur rendez-vous) avec la possibilité d'imprimer des documents.

Conseillère à l'emploi : Muriel DAVID jusqu'au 30 juin 2023

Sylvie BRETHONNET à compter du 1er juillet 2023

☎ 05 45 90 85 39

✉ m.david@mairie-lisledespagnac.fr

s.brethonnet@mairie-lisledespagnac.fr



Les conseillères du Centre Communal d'Action Sociale - CCAS.



LE PERMIS DE LOUER : CONTRE L'HABITAT INDIGNE

À partir du 1er juin 2023, en partenariat avec Grand Angoulême, la commune va déployer le permis de louer. Ce dispositif permet de conditionner la mise en location d'un logement à une **autorisation préalable garantissant que le bien ne présente pas de risque pour la santé ou la sécurité de son futur locataire.**

Le contrôle passe par la réalisation d'une visite du logement situé dans le périmètre par le GIP Charente Solidarités.

Procédure

1. Dépôt du formulaire CERFA en Mairie, par voie postale en recommandé ou à l'adresse urba@mairie-lisledespagnac.fr accompagné des diagnostics obligatoires (amiante, plomb, gaz, électricité, DPE et risques naturels) ;
2. Etude du dossier et visite du logement ;
3. Réponse de la Mairie pour la mise en location : accord, refus ou accord sous conditions.

Attention ! Pour la mise en location sans autorisation ou déclaration préalable d'un logement situé au sein du périmètre, le propriétaire peut se voir sanctionner d'une amende allant de 5 000€ à 15 000 €.

► Le **formulaire CERFA** « Permis de louer : autorisation préalable » est disponible sur :

www.service-public.fr

► Le **périmètre concerné** sera présenté lors d'une réunion publique :

REUNION PUBLIQUE
Jeudi 27 avril 2023
20h à la Mairie

RECRUTEMENT DES CADETS DE LA RÉPUBLIQUE

Pendant 1 an, le cadet de la République se forme au métier de policier adjoint. Tout au long de sa scolarité, il se prépare au concours spécifique de gardien de la paix. À l'issue de sa première année d'ancienneté, le cadet de la République peut présenter le concours de gardien de la paix par la voie interne (plus accessible que le concours externe). La formation se déroule en alternance entre école de police à Périgueux (7 mois), lycée professionnel (3 mois) et stages pratiques dans les services de police (2 mois). À l'issue de sa formation, le cadet de la République poursuit son contrat en tant que policier adjoint. Recrutement 2023 : 290 places au niveau national dont 30 places à l'ENP Périgueux.

- ▶ **Conditions d'accès**
- ▶ **Durée de la formation**
- ▶ **Rémunération**
- ▶ **Dates prévisionnelles des épreuves**
- ▶ **Inscription en ligne**



sur :

www.devenirpolicier.fr ▶▶▶ Nous rejoindre ▶▶▶ Autres recrutements

**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉVENIR / ENQUÊTER / INTERVENIR

PROTÉGER

LE PLUS BEAU DES MÉTIERS

RECRUTEMENT **CADET DE LA RÉPUBLIQUE**,
INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR **DEVENIRPOLICIER.FR**

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS
LE 31 MARS 2023**

Infos : 0800 220 800



REJOIGNEZ-NOUS



**devenir
policier
.fr**

SÉCHERESSE 2016 : LA COMMUNE OBTIENT GAIN DE CAUSE FACE À L'ÉTAT

Le feuillet continue pour les sinistrés de la sécheresse 2016, qui ont vu leurs maisons fissurées à la suite des mouvements de gonflement-rétractation des argiles. Le Tribunal administratif de Poitiers, saisi par L'Isle d'Espagnac et plusieurs autres communes, vient d'annuler l'arrêté ministériel du 15 décembre 2020 qui leur refusait la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Les ministères concernés se voient enjoindre de procéder au réexamen de la demande de L'Isle d'Espagnac dans un délai de trois mois et de verser 1300 € à notre commune.

On se rappelle que la juridiction poitevine avait déjà retoqué un premier arrêté ministériel similaire. Mais l'État l'avait emporté en appel et avait produit un nouvel arrêté refusant à nouveau la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Notre commune a alors de nouveau produit un recours, et a obtenu gain de cause auprès du Tribunal administratif.

Mais la récente décision de ce dernier se fonde cette fois sur des raisons de fond, et non plus seulement de forme. Le juge a retenu l'inexactitude des données météorologiques retenues par l'État, qui ne correspondent pas à celles de Météo France. Cette discordance a été mise en évidence dans le mémoire que le cabinet d'avocats Elige, qui défend les intérêts de la commune, a produit auprès du Tribunal.

L'État a de nouveau fait appel de ce jugement.

LES BRÈVES

ANCIENNE CLINIQUE SAINTE MARIE

La réhabilitation de l'ancienne clinique Sainte Marie a débuté au début de l'année par les travaux de curage. Seuls les murs et toitures ont été conservés, tout l'intérieur ayant été retiré. Le groupe Athena, nouveau propriétaire et promoteur du projet, avance dans la commercialisation des surfaces qui vont être offertes aux activités médico-sociales. Dans le prochain numéro de L'Isle Infos (MAI-JUIN 2023), nous serons très certainement en mesure de donner des informations plus précises sur ce projet, espéré depuis de longues années.



DES NOUVELLES DES UKRAINIENS

Depuis le mois d'avril 2022, à la suite de l'agression russe, la commune de L'Isle d'Espagnac, soucieuse de prendre sa part dans le mouvement de solidarité à l'égard du peuple ukrainien, a répondu à l'appel de l'État en accueillant quatre familles ukrainiennes dans la Maison des Associations, la Salle d'Accueil Familial, et un petit logement situé près de l'Épicerie Sociale. Au total, sept adultes et huit enfants ou adolescents ont été accueillis durant la période.

Au fil des mois, certains sont repartis, en Ukraine ou vers d'autres pays européens. À ce jour, la commune héberge donc toujours cinq adultes et trois enfants ou adolescents. Certains travaillent ou sont en recherche d'emploi. Les familles accueillies versent à la commune une contribution aux charges de logement.

Un grand merci à tous ceux qui ont manifesté leur solidarité par des dons de mobilier, objets ou vêtements ainsi qu'au groupe des bénévoles qui assurent les cours de français et le soutien aux réfugiés ukrainiens.

PLUS DE MATCHES EN NOCTURNE

Dans le contexte de recherche d'économies d'énergie, la commune a pris un arrêté interdisant les matches de football en nocturne, afin de limiter l'éclairage du stade, qui se révèle assez coûteux. Les entraînements demeurent quant à eux autorisés.



Mercredi 2 février 2022, le Maire Michel Issard, son adjointe Laetitia Regrenil et le Président de GrandAngoulême Xavier Bonnefont ont rencontré sur le site de l'ancienne clinique Sainte Marie, Thierry Février et Sébastien Guérin, les promoteurs.

DES MOTS POUR ALZHEIMER

ENSEMBLE, TOUT DEVIENT POSSIBLE
AGISSONS CONTRE L'OUBLI

FRANCE
ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide.

L'association *France Alzheimer Charente* est à l'écoute et au service des personnes malades et des aidants, lors d'entretiens individuels, de groupes de parole et de haltes relais. Des formations gratuites pour les aidants sont proposées. De nombreuses activités sont ouvertes aux aidants et aux malades pour prendre la maladie à contre-pied.

☎ 05 45 67 06 91

✉ france-alzheimer-charente@orange.fr



FEUX DE PLEIN AIR : RAPPEL

En application de l'arrêté préfectoral du 1er avril 2022 relatif à la protection des personnes, de la faune et de la flore, et des biens face aux risques des feux de plein air, **le brûlage des déchets verts ménagers est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.**

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussailllements, etc, qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations, sont considérés comme des déchets ménagers. Leur brûlage est par conséquent interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Cas particulier : le brûlage des déchets verts parasités ou malades

Dans la mesure où ils présentent un risque infectieux, les déchets verts parasités ou malades doivent être éliminés de façon à éviter toute dispersion du parasite ou de la maladie en question. En cas de contamination de végétaux, la Mairie peut ordonner leur destruction sur place par brûlage à l'air libre. Il est donc indispensable de se rapprocher au préalable des services de la Mairie. Tout feu allumé doit être éteint avant la fin des périodes d'autorisation. Un formulaire de déclaration de feux de plein air peut être téléchargé sur le site de la Mairie.

Vous vivez seul(e) et souhaitez vous faire connaître auprès de la Mairie ? Vous connaissez une personne isolée ? À titre préventif et dans le cadre de sa lutte contre l'isolement, la Mairie vous invite à contacter le service dédié au : 05 45 68 33 17



CONTRÔLES DE VITESSE

À la suite du sondage effectué 9 au 11 décembre dernier, les STOP avenue de Montbron ont été retirés début janvier, cette voie redevenant prioritaire.

Deux radars pédagogiques ont été posés. Ils permettent, non seulement d'indiquer la vitesse instantanée des véhicules, mais également d'établir des statistiques.

Sur une période de 14 jours du 9 au 26 janvier, 60 000 véhicules ont emprunté l'avenue de Montbron. 90% roulaient à une vitesse inférieure à la limite autorisée de 50 km/h.

Si des délits de grande vitesse importants ont été enregistrés (plus de 100 km/h), ils ne représentent que 0,01 % des passages et se situent à des heures nocturnes.

La situation de la sécurité routière sur l'avenue de Montbron s'avère donc globalement satisfaisante. Des contrôles de vitesse ont déjà été effectués par la Police Municipale et se poursuivront.



LOCALISATION DES DÉFIBRILLATEURS EXISTANTS DANS LA COMMUNE:

- ▶ Salles Georges Brassens
- ▶ Salle L'Isle ô Sports
- ▶ Club de tennis
- ▶ Véhicule de la Police Municipale (les policiers sont formés à son utilisation)

Prévu en 2023 et 2024 :

- ▶ Mairie
- ▶ Médiathèque
- ▶ École des Mérigots
- ▶ Club de football

L'APE des écoles de l'Isle d'Espagnac vous propose

UNE SOIREE

LOT 7

LE

SAMEDI 18 MARS

NOMBREUX LOTS A GAGNER!

2€ le carton
5€ les 3

SUR PLACE

Ouverture à 19h00 | Début à 20h00

Espace George Brassens
L'Isle d'Espagnac

Réservation conseillée
> ape.lisledespagnac@gmail.com <



TENNIS CLUB

L'équipe 1 a remporté la finale du Championnat Interclubs de Charente division 4, le 22 janvier 2023 à Chateaubernard ! Bravo à tous les joueurs ayant participé à cette aventure et aux équipes adverses. TCIE, un club convivial et performant ! À très vite pour le **tournoi annuel du 8 au 24 avril 2023**. Inscriptions :

☎ 07 81 12 96 62

✉ tcie16340@gmail.com

📱 ou via Tenup



LES RANDONNEURS DE L'ANGOUMOIS

L'assemblée générale des Randonneurs de l'Angoumois s'est tenue le 13 janvier 2023. Elle était suivie d'un repas pris dans une ambiance conviviale. Le club coorganise la **Randonnée Gourmande du 29 avril 2023**. Photo prise lors d'un séjour dans la vallée du Célé dans le Lot.

☎ 06 07 47 07 56

🌐 sites.google.com/view/randonneursdelangoumois

APE

L'intégralité des bénéfices du **Loto du 18 mars 2023** sera reversée aux écoles de L'Isle d'Espagnac. Il est conseillé de réserver les tables.

☎ 06 89 62 25 46



FCL

Les marcheurs du Foyer Culture Loisirs n'ont pas peur de la pluie ! Toujours sur les chemins, enjoués et dynamiques, ils n'hésitent pas à braver le temps. Même si des nuages s'annoncent ou que le soleil hésite à faire son apparition, la bonne humeur et le plaisir de se retrouver les motivent plus que tout. Un nouveau projet les anime où le sport, la gourmandise et la découverte du patrimoine seront réunis lors de la **Randonnée Gourmande du 29 avril 2023**.

☎ 06 85 37 35 78

✉ contact@fcl.asso.fr

COUSU DE FIL BLANC !

Un récent article de presse (Charente Libre en date du 13 février 2023, page 13) évoque la situation d'un commerce de mercerie installé rue de l'Épargne, dans la ZI n°3, qui a été amené à fermer ses portes au bout de quelques jours. Quelle est la réalité du dossier ?

1 Contrairement à ses affirmations, la commerçante n'a entamé aucune réelle démarche auprès de la Mairie avant d'ouvrir sa boutique ; sinon un récépissé lui aurait été remis. Elle ne l'a fait qu'après deux visites des services municipaux (en date des 16 et 19 janvier 2023) venus la prévenir qu'elle avait commis trois infractions à la réglementation, que le maire doit faire appliquer : 1) sur l'ouverture d'un établissement recevant du public (ERP) sans autorisation ; 2) sur la pose d'une enseigne sans autorisation ; 3) sur l'installation d'un commerce de détail dans une zone non autorisée. Ce qui fait beaucoup pour une personne disant « *connaître parfaitement la procédure à suivre* ». Ses demandes de régularisation, établies avec l'aide de nos services et enfin déposées, sont actuellement en cours de traitement par le service instructeur de GrandAngoulême et les services municipaux.

2 Il s'agit d'une activité artisanale disposant d'une vitrine commerciale de vente. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) interdit ce type d'activité hors des « périmètres de centralité » lorsque la surface est inférieure à 300 m². Rappelons que le PLUi est élaboré, non pas par la commune, mais par l'Agglomération, et qu'il s'impose à elle.

3 La commerçante a été invitée à se rapprocher des services de GrandAngoulême pour faire valoir ses requêtes. Elle a été reçue jeudi 9 février par Vincent YOU, vice-président de GrandAngoulême chargé du PLUi. Il lui a confirmé : 1) qu'une telle activité n'était pas autorisée dans la zone ; 2) que le maire de L'Isle d'Espagnac n'avait aucun pouvoir dérogatoire ; 3) que les maires des communes de l'agglomération avaient la responsabilité de faire appliquer le PLUi.

4 La commune serait ravie d'accueillir ce commerce dans une zone autorisée, et a d'ailleurs communiqué à la commerçante les coordonnées d'un propriétaire de locaux commerciaux vacants situés dans le « périmètre de centralité ».

5 Ce n'est pas la commune qui fait le règlement, elle ne fait que constater les infractions. Rappelons que l'article L480-1 du code de l'urbanisme précise que « *lorsque le Maire (...) a connaissance d'une infraction, il est tenu d'en faire dresser procès-verbal* ». Et rappelons également qu'une infraction aux règles d'urbanisme engage la responsabilité du maire s'il ne prend pas les dispositions pour y mettre un terme. Qu'un client soit victime d'un accident ou d'un malaise, qu'un incendie se déclare dans un ERP ni déclaré ni autorisé, donc inconnu des services de secours, à qui irait-on demander des comptes, à votre avis ?

Récemment, les services de la commune ont été amenés à constater les ouvertures sans autorisation de plusieurs établissements commerciaux.

À chaque fois, soucieux d'accompagner les nouveaux commerçants, nous n'avons pas procédé à la verbalisation immédiate, mais demandé aux personnes concernées de régulariser leur situation. Certains l'ont fait, d'autres non.

On peut poser la question : les règles sont-elles faites pour tout le monde ou seulement pour ceux qui veulent bien les respecter ?

VOUS SOUHAITEZ OUVRIRE UN COMMERCE ?

Toute personne désirant ouvrir un commerce doit au préalable effectuer **plusieurs démarches** :

- ▶ Se renseigner auprès du service urbanisme de la Mairie pour savoir si l'activité concernée peut être exercée à l'endroit prévu ;
- ▶ Déposer une demande d'autorisation de construire, modifier, aménager un établissement recevant du public (ERP) ;
- ▶ Déposer le cas échéant une demande d'enseigne.

Compte tenu des délais d'instruction des dossiers, il est recommandé d'effectuer ces démarches au plus tôt, et bien évidemment **avant l'ouverture prévue**, afin de ne pas se mettre en infraction. **Notre service urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner.**

STAGE MULTISPORTS

Pendant les vacances de février, 15 enfants de 8 à 12 ans ont pu pratiquer différentes activités sportives. Durant 3 jours, Corentin BONNEAU, notre éducateur sportif, a initié les enfants au basket, à l'ultimate et à la lutte. Nos jeunes ont pu vivre une journée sous le chapiteau de « planche de cirque » à la découverte de cet univers.

La prochaine édition aura lieu du 12 au 14 avril pour les 8-12 ans et du 17 au 21 avril pour les 13-17 ans !



EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Chères Spaniaciennes, chers Spaniaciens,

Le dernier éditorial de l'Isle Infos nous a conduits à rédiger ce communiqué adressé à Monsieur le Maire et à tous les élus avant le conseil municipal du 23/01/2023.

Nous avons choisi de ne pas y participer pour exprimer notre désapprobation devant l'attaque contenue dans cet éditorial.

Voici le communiqué :

"La majorité trouve-t-elle normal que le 1er éditorial du Maire, au début de la nouvelle année, ne soit consacré qu'à jeter le discrédit sur l'ensemble de l'équipe minoritaire ?

Est-il normal qu'un groupe minoritaire soit traité de cette façon ?

Des débats contradictoires, parfois houleux, ne sont-ils pas les garants de l'exercice démocratique de notre fonction municipale ? Ne mérite-t-elle pas un peu plus de hauteur de vue ?

Chacun d'entre vous ne regrette-t-il pas que cet éditorial n'ait pas eu à cœur de fixer un cap en ces temps difficiles, de tracer des perspectives qui prennent en compte les vraies préoccupations de nos concitoyens ?"

L'équipe minoritaire.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail : partageonsdemain16340@gmail.com

AGENDA

MARS 2023

Vendredi 3 mars

Réunion publique

Projet d'aménagement de la Place Blanche : étude préliminaire
18h | Espace Georges Brassens
Renseignements : 05 45 38 62 00

Lundi 6 mars

Atelier « Appartement témoin »

14h-16h | salle Logélia - Écasseaux
Organisation : Omega
Entrée gratuite
Inscriptions : 05 45 68 33 17

Jeudi 9 mars

« Printemps des Poètes »

Un moment de poésie
18h30 | Médiathèque
Entrée gratuite
Renseignements : 05 45 38 62 03

Dimanche 12 mars

Pièce de théâtre « Un Village »

15h | Espace Georges Brassens
Avec *Les Fantastiks*
Organisation : La Canopée
Entrée gratuite
Renseignements : 05 86 84 01 00

Samedi 18 mars

Loto

19h | Espace Georges Brassens
Organisation : APE
Réservations :
ape.lisledespagnac@gmail.com
Renseignements : 06 42 50 01 92

Du 20 mars au 22 avril

Expositions : installation de Playmobil et astrophotographies

Médiathèque
Entrée gratuite
Renseignements : 05 45 38 62 03

Samedi 25 mars

Café-débat autour des actualités spatiales

10h | Médiathèque
Entrée gratuite
Renseignements : 05 45 38 62 03

Samedi 25 mars

Pièce de théâtre « Treize à table »

20h30 | Espace Georges Brassens
Entrée : 6€ | gratuit jusqu'à 10 ans
Renseignements : 05 45 38 62 08

Lundi 27 mars

Conseil Municipal

18h30 | Mairie | vote du budget

AVRIL 2023

Du 3 au 15 avril

Exposition « Les petites formes »

Pour les 0-3 ans | Médiathèque
Renseignements : 05 45 38 62 03

Du 12 au 14 avril

Stage Multisports

Pour les 8-12 ans
Renseignements : 05 45 38 62 00

Du 17 au 21 avril

Stage Sport et Culture

Pour les 13-17 ans
Renseignements : 05 45 38 62 00

Du 17 au 20 avril

Ateliers « Curioz de Printemps »

Pour les enfants | Médiathèque
Inscriptions : www.emf.fr/billetterie/
Renseignements : 05 45 38 62 03

Jeudi 27 avril

Réunion publique

Permis de Louer
20h | Mairie
Renseignements : 05 45 38 62 00

Samedi 29 avril

Randonnée Gourmande

17h | Départ du parking J. Moulin
Entrée : 10€ (+13 ans) | 5€ (8-12 ans)
Gratuit jusqu'à 8 ans
Inscriptions : avant le 14 avril au
05 45 68 33 17

MAI 2023

Dimanche 14 mai

Brocante

15h | Place Jean Moulin
Inscriptions : avant le 5 mai au
05 45 68 33 17

RETROUVEZ NOUS SUR

www.lisledespagnac.fr

 @villedelisleespagnac

 @lisledespagnac

 BP615 Place François Mitterrand
16340 L'Isle d'Espagnac

 05 45 38 62 00

 mairie@mairie-lisledespagnac.fr

Horaires d'ouverture :
du **LUNDI** au **VENDREDI**
9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

LA MÉDIATHÈQUE

 5 rue de la Résistance
16340 L'Isle d'Espagnac

 05 45 38 62 03

 mediatheque@mairie-lisledespagnac.fr

Horaires d'ouverture :
MAR - JEU - VEN : 10h-12h / 16h-18h
MER : 10h-12h / 14h-18h
SAM : 9h30-12h30 (hors vacances scolaires)

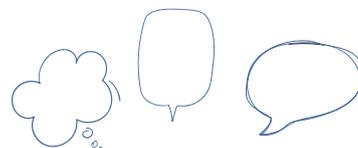
La Médiathèque est un service municipal de lecture publique qui offre gratuitement la possibilité d'emprunter les 25000 documents qui constituent le fonds. Pour les publics empêchés, le portage de livres à domicile peut être rendu.

LES SAMEDIS SANS RENDEZ-VOUS

**25 mars
22 avril**

9h-11h30 | Mairie

Le Maire et ses adjoints vous reçoivent sans rendez-vous.



PIÈCE DE THÉÂTRE

« Treize à Table »

DIMANCHE

25

MARS
2023

20H30

ESPACE GEORGES BRASSENS

PAR LA COMPAGNIE *LE MANTEAU D'ARLEQUIN*

ENTRÉE : 6€ / GRATUIT JUSQU'À 10 ANS

RENSEIGNEMENTS : 05 45 38 62 08

